

L'ABEILLE.

IMPRIMERIE ET PUBLICATION, TOUS LES JOURS, PAR JEROME BAYON.
IMPRIMERIE DE LA LOUISIANE.
LUNDI MATIN, LEV. AVRIL 1853.

J. B. DAWSON.

Candidat pour la place d'Administrateur.
1. M. Charles Lee, Wm. Chisley.
2. M. John H. Thomas.
3. M. A. Canon.
4. M. J. Culbertson.
5. M. J. Fréret, F. W. Lee.
6. M. J. Gaidwin.
7. M. J. Fréret.
8. M. J. Fréret.

Le sénat s'est réuni ce matin à dix heures, et a discuté le projet de loi relatif aux élections. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat s'est réuni ce matin à dix heures, et a discuté le projet de loi relatif aux élections. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat s'est réuni ce matin à dix heures, et a discuté le projet de loi relatif aux élections. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé. Le sénat a adopté le projet de loi relatif aux élections, et a ordonné que le projet de loi relatif aux élections soit imprimé.

Amusements.

Théâtre d'Or éans.

Mardi, 3 Avril 1853.

L'Administration s'honore d'annoncer au public que la célèbre famille RAY, de Paris, composée de six personnes, professeurs et musiciens, vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans, pour donner des représentations au théâtre d'Or éans. Les concerts de la chambre sont demandés aux dits amusements.

MAISON A VENDRE.

Opéra en un acte, de M. Duval, musique de Dalrymple.

THEATRE AMERICAIN.

Mardi, 3 Avril 1853.

Le directeur a l'honneur d'annoncer aux dames et aux gentlemen de la Nouvelle-Orléans, aux enfants et aux étrangers, que l'opéra a grand spectacle de **CENDRILLON**, ou **LA PANTOUFFLE DE VERRE**, qui a été quatre fois en représentations, est maintenant prêt pour la réimpression.

GAZ OXIDE NITREUX.

Le Docteur C. COLT, à l'honneur d'annoncer les propriétés de ce gaz, qui est le plus pur et le plus sûr, et qui est le plus agréable à respirer. Ce gaz est le plus pur et le plus sûr, et qui est le plus agréable à respirer.

TEMPLE D'ILLUSSION DU COSMORAMA.

Rue de Chartres, No. 23, entre Rivelle et Desmaris.

Paris, Londres, St. Pétersbourg, Turin, etc.

COUR DES PREUVES.

Le 27 Avril 1853.

Le Grand Assesseur de la Cour de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'annoncer que le 27 Avril 1853, à midi, il y aura une vente de terres appartenant à la succession de feu Anthonio Canoy, savoir :

PARFAIT DUTELLE.

Le 27 Avril 1853.

Le 27 Avril 1853, à midi, il y aura une vente de terres appartenant à la succession de feu Anthonio Canoy, savoir :

PARFAIT DUTELLE.

Le 27 Avril 1853.

Le 27 Avril 1853, à midi, il y aura une vente de terres appartenant à la succession de feu Anthonio Canoy, savoir :

PARFAIT DUTELLE.

Le 27 Avril 1853.

Le 27 Avril 1853, à midi, il y aura une vente de terres appartenant à la succession de feu Anthonio Canoy, savoir :

PARFAIT DUTELLE.

Le 27 Avril 1853.

Le 27 Avril 1853, à midi, il y aura une vente de terres appartenant à la succession de feu Anthonio Canoy, savoir :

PARFAIT DUTELLE.

Le 27 Avril 1853.

Le 27 Avril 1853, à midi, il y aura une vente de terres appartenant à la succession de feu Anthonio Canoy, savoir :

PARFAIT DUTELLE.

Le 27 Avril 1853.

Le 27 Avril 1853, à midi, il y aura une vente de terres appartenant à la succession de feu Anthonio Canoy, savoir :

PARFAIT DUTELLE.

Le 27 Avril 1853.

Le 27 Avril 1853, à midi, il y aura une vente de terres appartenant à la succession de feu Anthonio Canoy, savoir :

PARFAIT DUTELLE.

Le 27 Avril 1853.

Le 27 Avril 1853, à midi, il y aura une vente de terres appartenant à la succession de feu Anthonio Canoy, savoir :

PARFAIT DUTELLE.

Le 27 Avril 1853.

Le 27 Avril 1853, à midi, il y aura une vente de terres appartenant à la succession de feu Anthonio Canoy, savoir :